



Étiquette européenne pour les pneus

A compter du 1^{er} novembre 2012, l'étiquette pour les pneus des véhicules routiers deviendra obligatoire dans l'Union européenne. Cette étiquette informe sur la résistance au roulement et le bruit de roulement, deux aspects environnementaux, de même que sur l'adhérence sur sol mouillé, un aspect lié à la sécurité. Par ailleurs, diverses exigences minimales relatives aux pneus seront redéfinies par l'Union européenne et reprises par la Suisse.

La motivation de l'Union européenne se trouve dans «Action Plan for Energy Efficiency» du Règlement (CE) N° 661/2009 du Parlement européen et du Conseil. Ce règlement a pour objectif que les innovations futures mettent l'accent sur la réduction des besoins en matières premières et en énergie dans le secteur du pneumatique et que cette action aboutisse à des pneumatiques plus efficaces. Voici la répartition des quatre paramètres:

- «Consommation plus faible» par une diminution conséquente de la résistance au roulement du pneu
- «Matériau résistant à l'usure» par un poids de pneu identique pour augmenter le kilométrage
- «Meilleure sécurité» par une amélioration de l'adhérence sur sol mouillé
- «Pneu silencieux» par l'utilisation de nouveaux matériaux pour diminuer le niveau d'émission sonore

Ce règlement a été suivi de l'Ordonnance sur l'étiquetage des pneumatiques (règlement (CE) n° 1222/2009) qui sera appliquée dans l'Union européenne.

Les trois critères

1. Résistance au roulement

La méthode de mesure du coefficient de résistance au roulement (CR) est définie dans le règlement n° 117 de la Commission économique pour l'Europe des Nations Unies (CEE-ONU). Plus le coefficient est bas, plus la résistance au roulement du pneu est faible.

Pneu voiture part. (C1)	
CR in kg/t	Classe efficacité énergétique
CR ≤ 6,5	A
6,6 ≤ CR ≤ 7,7	B
7,8 ≤ CR ≤ 9,0	C
--	D
9,1 ≤ CR ≤ 10,5	E
10,6 ≤ CR ≤ 12,0	F
CR ≥ 12,1	G

2. Adhérence sur sol mouillé

La méthode de mesure de l'adhérence sur sol mouillé est définie dans le règlement n° 117 de la Commission économique pour l'Europe des Nations Unies (CEE-ONU). Le «Wet grip index» G est le rapport entre la décélération moyenne du produit testé et le SRTT du pneumatique (référence mondiale).

Pneu voiture part. (C1)	
G	Classe adhérence sur sol mouillé
1,55 ≤ G	A
1,40 ≤ G ≤ 1,54	B
1,25 ≤ G ≤ 1,39	C
--	D
1,10 ≤ G ≤ 1,24	E
G ≤ 1,09	F
--	G

3. Bruit de roulement

La méthode de mesure du bruit de roulement externe est définie dans le règlement n° 117 de la Commission économique pour l'Europe des Nations Unies (CEE-ONU). Le bruit de roulement externe est mesuré à l'aide de microphones et indiqué en décibels (dB(A)). Lors du test, le véhicule passe à côté des microphones en roue libre, moteur arrêté. Les ondes sonores et le nombre de dB indiqués renseignent sur l'intensité sonore du produit.

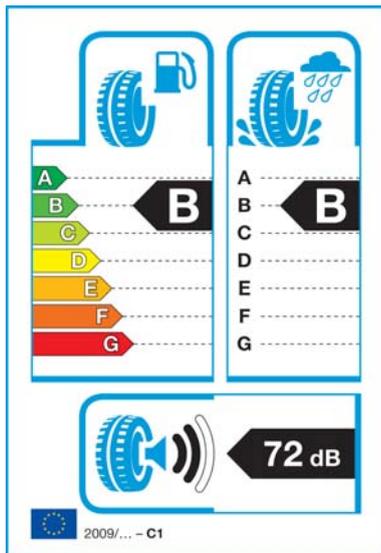
La classe de bruit de roulement externe est déterminée sur la base des valeurs limites (LV) fixées à l'annexe II, partie C, du règlement (CE) n° 661/2009 sur une échelle de trois niveaux.



Etiquette européenne pour les pneus

Représentation et communication aux consommateurs

Conformément au règlement européen, l'étiquette pour les pneus doit correspondre à l'illustration ci-dessous. Elle sera introduite en Suisse par les commerces spécialisés à compter du 1^{er} novembre 2012 et aura vraisemblablement cette représentation graphique:



1. La résistance au roulement – classée de A à G – indique l'efficacité énergétique.
2. L'adhérence sur sol mouillé – classée de A à G – indique la sécurité.
3. Le bruit de roulement externe – mesuré en dB – est illustré par des ondes sonores.

Comparaison étiquette européenne pour les pneus et test de pneus du TCS

Pour une appréciation exhaustive, il est indispensable que toutes les propriétés du pneu soient testées. Le test des pneus qui figure dans la brochure TCS a porté sur 18 propriétés. Les résultats sont récapitulés dans un tableau qui fournit ainsi une base objective pour choisir le bon pneu.

Le tableau ci-dessous vous montre les propriétés du pneu testées par le TCS et celles par l'UE pour l'étiquette pour les pneus.

Critères de test	EU	Label européen des pneumatiques	TCS Test de pneus
Sec	☀️	Stabilité directionnelle	✓
		Maniabilité	✓
		Freinage	✓
Mouillé	☁️	Freinage – ABS	✓
		Aquaplaning – longitudinal	✓
		Aquaplaning – transversal	✓
		Maniabilité	✓
		Guidage latéral	✓
Neige	❄️	Freinage – ABS	✓
		Démarrage	✓
		Maniabilité	✓
Glace	❄️	Freinage – ABS	✓
		Guidage latéral	✓
Bruit	👂	Bruit intérieur	✓
		Bruit extérieur	✓
Consommation	🛢️	Résistance au roulement	✓
		Consommation de carburant	✓
Usure	🕒		✓
Haute vitesse	🕒		✓